

SANCTIONS INDIVIDUELLES

Minute de jeu	Type carton	Club	Nom-Prénom	Licence	Motif précis

N.B. Pour le type de carton indiquer seulement l'initiale : B = blanc, J = jaune, R = rouge

ÉVÈNEMENTS SURVENUS

Heure	Nom du déclarant	Texte toujours rédigé par un arbitre (sous la dictée du déclarant pour une réclamation)

N.B. Le déclarant doit obligatoirement figurer sur la feuille de match (arbitre ou licencié d'un club pour une réclamation)

Un événement doit être décrit de façon succincte sur la FDM et détaillé dans un rapport à faire parvenir à la FSGT.

SIGNATURES OBLIGATOIRES (à apposer après la rencontre)

<u>Capitaine recevant</u>		<u>Capitaine visiteur</u>
<u>Arbitre 1</u>	<u>Arbitre 2</u>	<u>Arbitre 3</u>
<u>Délégué officiel 1</u>	<u>Délégué officiel 2</u>	<u>Délégué officiel 3</u>

Les signatures témoignent que leurs auteurs ont pris connaissance des informations figurant sur la feuille et ne préjugent en rien d'éventuelles décisions qui pourraient être prises ultérieurement par l'organisme de gestion.